VISA LIGUE N° 43

EN DATE DU 8/07/2021

FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

VISA FFSA N° 417

EN DATE DU 8/07/2021

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

RALLYE VHC

1er Rallye régional VHC de la Porte Normande
<< Stéphane LANCELEVEE >>

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes et les règles spécifiques rallye VHC.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : dés l'obtention du visa .....
Ouverture des engagements : dés la parution du présent règlement .....
Clôture des engagements : 11 octobre 2021 .....
Parution du carnet d'itinéraire : 23 Octobre 2021 - **26 Rue Notre Dame << RESTAURANT B 52 >> à GOURNAY EN BRAY** .....
Dates et heures des reconnaissances : 23 Octobre 2021 de 9 h à 12 h et de 14h à 18h .....
Vérifications des documents le : 23 Octobre 2021 de 13 h30 à 18 h 45 **Salle des Fêtes de GOURNAY** ....
Vérifications des voitures le : 23 Octobre 2021 de 13 h45 à 19 h 00 **Place Nationale à GOURNAY**....
Heure de mise en place du parc de départ le : 23 Octobre 2021 **Place Remshalden à GOURNAY**.....
1ère réunion des Commissaires Sportifs le : 23 Octobre 2021 à 18h00 **Salle des Fêtes à GOURNAY**....
Publication des équipages admis au départ le : 23 Octobre 2021 à 19h30 **Place Nationale à GOURNAY** ..
Publication des heures et ordres de départ le : 23 Octobre 2021 à 20h30 **Salle des Fêtes à GOURNAY** ....
Briefing des pilotes prioritaires le : 23 Octobre 2021 à 20h30 **Salle des Fêtes à GOURNAY**....
Départ du 1er concurrent : 24 octobre 2021 à 7 h 45 **Place Remshalden à GOURNAY**
Publication des résultats partiels le 24 Octobre 2021 **Place Nationale de GOURNAY EN BRAY** sous la tente des vérifications techniques .....
Arrivée du 1er concurrent à : 17 h 37 le 24 Octobre 2021 .....
Vérifications finales le : 24 Octobre 2021 Garage Normandie rue Charles Gervais à GOURNAY EN BRAY ..
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le 24 Octobre 2021 **30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent**
Lieu : **Place Nationale à GOURNAY EN BRAY** .....
Remise des prix le : 24 Octobre 2021 à **19** h Lieu **: Place Nationale à GOURNAY EN BRAY** .....

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile **NORMANDIE** organise le **1er Rallye régional V H C << SETPHANE LANCELEVEE >>** en qualité d'organisateur administratif.
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de NORMANDIE sous le numéro .....et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro .....en date du .....

Comité d'Organisation

Vice-président : Dominique BANSARD
Membres : Ecurie Porte Normande
Secrétariat du Rallye : 66 rue national 60590 Trie Château
Téléphone : 06.09.91.15.15
Mail : dominique.bansard@orange.fr

Permanence du Rallye : PC course Salle des Fêtes le samedi 23 octobre de 14 h à 19 h et le dimanche 24 octobre à partir de 7 h00

Organisateur technique

Nom : **ECURIE PORTE NORMANDE** .....

Adresse : Mairie de Gisors .....

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :	Françoise MAWDSLEY	13/03	1653
	Michel WICO	13/03	2204
	François JARDIN	13/03	20414
Directeur de Course :	Erwin MAWDSLEY	13/03	228740
Directeur de Course Adjoint :	Franck MARIE	13/18	5847
ES/PC	Annick LARUE	13/09	19109
ES/PC	Lucien VARANGLE	13/07	36384
Tricolore	Michel CARTERON	13/08	8442
Médecin Chef :	Docteur Marc Henri OTHMAN		
Commissaire Technique responsable :	Jacques SALENNE	13/06	18219
Commissaires Techniques :	Jean Michel DESSE	01/12	5538
	Christophe BOGEMANS	13/08	44924
	Sylvain CHAMPROBERT	13/03	18483
Chargés des relations avec les concurrents :	Myriam MAWDSLEY	13/03	11115
	Claude CHRISTEL	13/03	9367
Chargés des relations avec la presse :	Jean Jacques JOLLIT	13/03	2222
Chronométreurs :	Daniel HERVIEU	13/18	179222
	Jennifer LACHEVRE	13/03	194351
	Dominique GAILLARD	13/18	53250
Classements :	Raphaël VOISIN	13/18	211834

1.2P. ELIGIBILITE

Le 1er RALLYE REGIONAL VHC << STEPHANE LANCELEVEE >>

Compte pour Le Championnat de Normandie

Le Championnat de l'ASA Normandie 2022

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives : **samedi 23 Octobre de 13h30 à 18h 45 à la salle des fêtes de GOURNAY**

Vérifications techniques : **samedi 23 Octobre de 13h45 à 19 h place Nationale à GOURNAY**

Les horaires de convocations aux vérifications administratives seront envoyés le 19 Octobre 2021, par SMS , au numéro de téléphone portable du pilote , indiqué sur le bulletin d'engagement .

Les équipages ne pouvant respecter leur heure de convocation, doivent le signifier au 06 51 77 62 54 pour demander un nouvel horaire de convocation.

Les équipages se présentant en retard se verront infliger les pénalités prévues aux Prescriptions Générales FFSA

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au **1er Rallye VHC de la Porte Normande** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 11 Octobre 2021 à minuit** à l'adresse suivante :

RALLYE GT
55 Route Départementale
27440 GAILLARBOIS CRESSENVILLE
Mail : rvoisin@rallygt.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **15** voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **250 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **500 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée au **PARC DE LA GARENNE - ROUTE DE GISORS à GOURNAY en BRAY**
Le parc à plateau **OBLIGATOIRE se situera rue Félix Faure à GOURNAY EN BRAY (voir plan ci-dessous)**

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P : IDENTIFICATION DES VOITURES
Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC

5.2P : PUBLICITE
La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye VHC de la Porte Normande représente un parcours de 138 km
Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,600 km

Les épreuves spéciales sont : **E S 1-3-5 VARDES de 5,200 km**

E s 2-4-6 MONT REAL de 8,00 km.....

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme aux Prescriptions Générales FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

A aucun moment du rallye il ne sera établi un classement général toutes périodes confondues.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Coupes ***et Trophées***
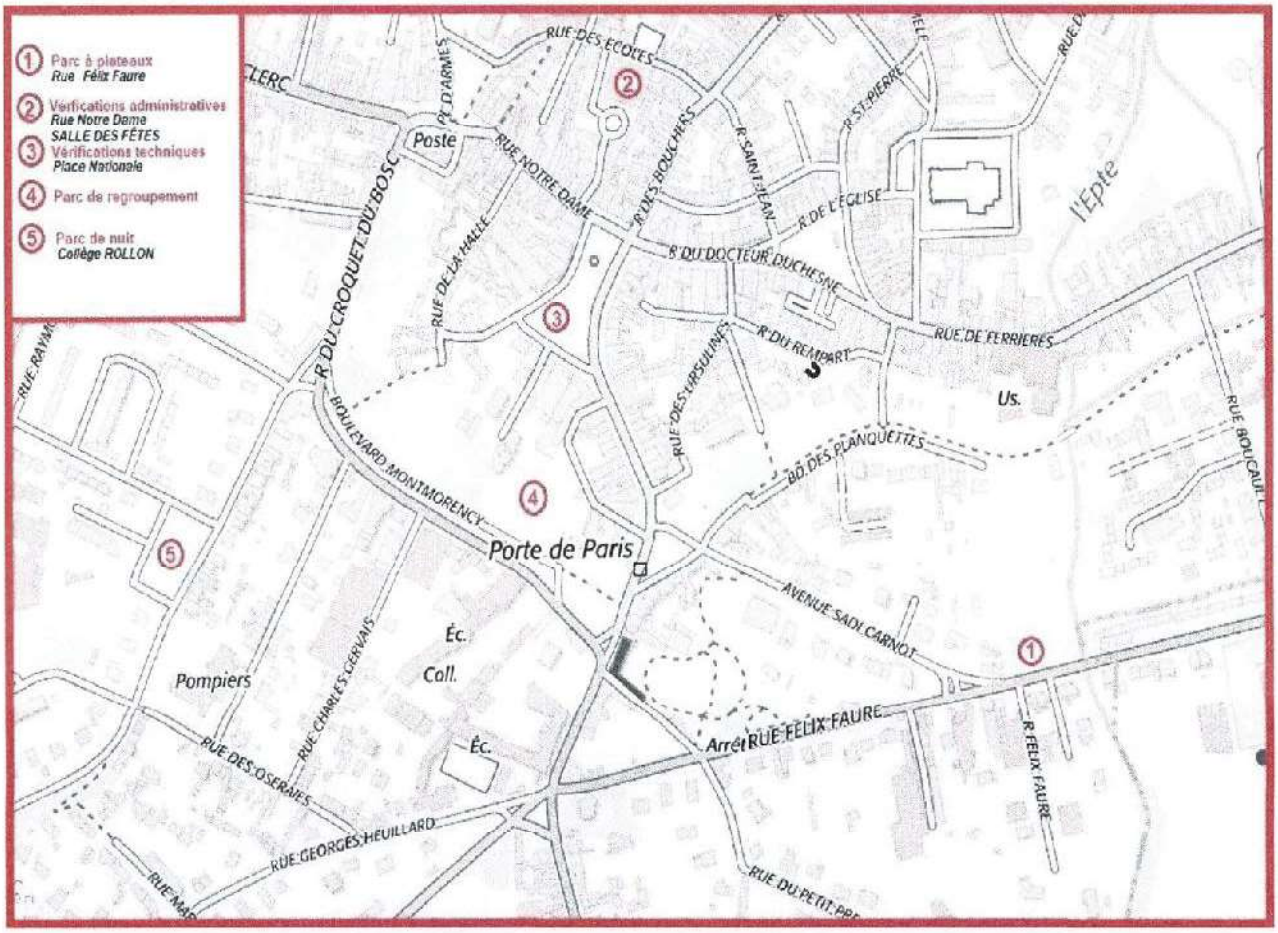
PLAN ET INFRASTRUCTURES .....